

InfOlive

Entretien et culture de l'Olivier

France Olive



Bulletin de préconisation n°7 du 11 juin 2020

Réalisé par le : **CENTRE TECHNIQUE de l'Olivier**

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'agriculture (06, 83, 11), GE Interfede, Civam bio 13, Civam bio 66, Civam 84, Coopérative du Nyonsais, SIVOB, Ceta d'Aubagne

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2020>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT A INFOLIVE : Rendez-vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Irrigation

Les précipitations de ces derniers jours ont été bénéfiques pour l'olivier. Elles ont permis de recharger les réserves du sol dans de nombreux secteurs et cela va continuer car des précipitations sont encore annoncées en fin de semaine et en début de semaine prochaine.



Fertilisation

Normalement à cette période de l'année vos apports au sol ou foliaires ont déjà été effectués. Dans le cas contraire, il est encore possible de soutenir la formation des fruits, principalement si les arbres sont chargés, par une fertilisation raisonnée et mesurée en privilégiant azote et potasse.



Oeil de paon et cercosporiose

Les précipitations récentes ont été contaminantes et les conditions climatiques prévisionnelles sont favorables au développement de l'œil de paon et de la cercosporiose. Malgré le risque de nouvelles contaminations, à ce stade de développement des fruits, la protection cuprique n'est pas préconisée.



Mouche de l'olive

Les conditions climatiques sont favorables à l'activité de la mouche. Sur le réseau de piégeage les captures de mouches sont en légère hausse depuis le début du mois de juin 2020. Si vous avez des mouches dans votre verger et que les olives sont attractives (supérieure à 10 mm de longueur) vous devez commencer à protéger votre récolte.



Teigne

Des dégâts de teigne ont été observés dans certains vergers mais il est trop tard pour traiter sur la génération anthophage qui attaque les boutons floraux et les fleurs.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701

Une partie des Travaux est financée par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association française interprofessionnelle de l'olive (France Olive), dans le cadre du règlement délégué (UE) n° 611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n° 615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n° 1306/2013 et du règlement (UE) n° 1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.



La floraison des oliviers est terminée sur la majorité des secteurs ou se termine dans les zones les plus tardives.



IRRIGATION

Les précipitations de ces derniers jours ont été bénéfiques pour l'olivier. Elles ont permis de recharger les réserves du sol dans de nombreux secteurs et cela va continuer car des précipitations sont encore annoncées en fin de semaine et en début de semaine prochaine.

- Pour les vergers non irrigués : pour que les oliviers profitent au maximum des précipitations de cette période il faut limiter la concurrence hydrique en coupant l'herbe rapidement ou en travaillant le sol en surface dès que la terre sera ressuyée.
- Pour les vergers irrigués : Dans les secteurs où les précipitations ont été faibles, avec des sols peu profonds et de faibles réserves en eau, il faut rester vigilant car des besoins en irrigation pourront se faire sentir



FERTILISATION

Normalement à cette période vos apports au sol ou foliaire ont déjà été effectués. Dans le cas contraire, il est encore possible de soutenir la formation des fruits, notamment si les arbres sont chargés, par une fertilisation raisonnée et mesurée en privilégiant azote et potasse.

- Engrais au sol : uniquement en ferti-irrigation ou en verger irrigué sous asperseurs.
- Engrais foliaire : notamment pour les vergers en sec ou en goutte-à-goutte sans ferti-irrigation.

ŒIL DE PAON ET CERCOSPORIOSE

👉 Observations

D'après les BSV du 10 juin 2020, les précipitations récentes ont été contaminantes (En PACA 60% des sites suivis par le CIRAME ont enregistré au moins 3 épisodes contaminants depuis le 20 mai 2020) et les conditions climatiques prévisionnelles (précipitations, températures et humidité) sont favorables au développement de l'œil de paon et de la cercosporiose.



Symptôme œil de paon sur limbe supérieure



Symptôme cercosporiose sur limbe inférieure des feuilles

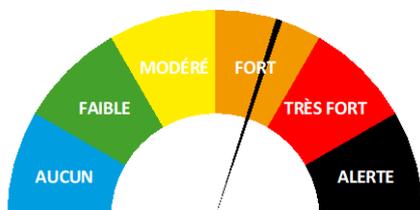
Les symptômes d'œil de paon (tâches rondes sur la face supérieure des feuilles) et de cercosporiose (jaunissement et feutrage grisâtre de la face inférieure des feuilles) sont visibles sur l'ensemble des secteurs aussi bien en PACA qu'en Occitanie. Des chutes importantes de feuilles ou la présence de rameaux défoliés, sont également des signes de la présence de ces maladies dans votre verger.

👉 Évaluation du risque

Pour l'**œil de paon**, le niveau de risque est le suivant :

	Contamination avérée (perte foliaire ou tâches observées)	Contamination non avérée (perte foliaire maîtrisée et absence de tâche)
Variété sensible	Risque modéré 	Vigilance 
Variété peu sensible	Risque modéré 	Risque faible 

Pour la **cercosporiose**, le niveau de risque est le suivant :



Pour plus de détail consulter le BSV n°4 du 22 avril 2020 de votre région

👉 Préconisation

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Malgré le risque de nouvelles contaminations, à ce stade de développement des fruits, la protection cuprique n'est pas préconisée. Normalement en présence de variétés sensibles et d'inoculum vous avez déjà réalisé des traitements avec du cuivre (limitation à 4kg de cuivre métal/ha/an). Si vous avez suivi les préconisations de vos techniciens et de l'Infolive vous avez déjà réalisé au moins 2 applications à demi-dose (1 kg de cuivre métal/ha) et il est important de conserver des possibilités de traitement au cuivre pour la période automnale.

Pour savoir calculer la dose de cuivre métal appliquée consultez le cahier de l'oléiculteur :

<https://afidol.org/2020-Cahier-de-l-oleiculteur-france-olive.pdf>



MOUCHE

Observations

D'après les BSV du 10 juin 2020, le réseau de piégeage saisonnier est en cours d'installation sur l'ensemble des secteurs. Sur le réseau de piégeage annuel les captures sont en légère hausse depuis le début du mois de juin 2020.

Évaluation du risque

Les conditions climatiques sont favorables à l'activité de la mouche.

Pour estimer votre niveau de risque vous devez évaluer la taille moyenne des olives (réceptive à la ponte à partir d'une longueur de 10 mm) et vérifier la présence de mouche dans le verger (suivi des populations par piégeage)

	Longueur olives > 10mm	Longueur olives < 10mm
Mouche(s) capturée(s)	Risque élevé 	Vigilance 
Aucune mouche capturée	Vigilance 	Risque faible 

Préconisation

Si vous devez traiter (présence de mouches et olives attractives) vous trouverez ci-dessous la liste des produits autorisés sans certiphyto :

Stratégie barrière minérale				
Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	Nombre appli/an	Remarques

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Agri jardin, Fructifia	Kaolin 99 %	50 à 60 kg/ha (1 ^{er} application)	6	1 ^{er} e application à 50 à 60 kg/ha dès que les olives sont attractives Renouvellement à 30 Kg/ha tous les 20 à 30 jours sauf en cas de lessivage par les précipitations (20 mm) ou érosion par le vent.
---------------------------	-------------	--	---	---

Vous pouvez également utiliser des barrières minérales comme le talc Invelop® qui est reconnu substance de base par la Commission Européenne (doses d'utilisation identiques à l'argile kaolinite).

Teigne

Observations

D'après les BSV du 10 juin 2020 des dégâts de teigne sur grappes florales ont été observés dans des vergers

Évaluation du risque

L'importance des dégâts de teigne est très variables selon les vergers ;

Préconisation

Il est trop tard pour réaliser des traitements sur la génération anthophage qui attaque les boutons floraux et les fleurs.

